

LIVRET D'EXPOSITION

RIVES DE SAÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

À TRAVERS CE LIVRET,
PROLONGEZ VOTRE
EXPÉRIENCE DU PAVILLON
RIVES DE SAÔNE ET
APPROFONDISSEZ VOS
CONNAISSANCES EN
DÉCOUVRANT DE MULTIPLES
INFORMATIONS LIÉES À LA
BIODIVERSITÉ DE LA SAÔNE.

LE PROJET

Le projet « Rives de Saône » s'inscrit dans la démarche de reconquête des fleuves amorcée par le Grand Lyon en 2002 avec les Berges du Rhône.

Ensemble, architectes, paysagistes et artistes révéleront la rivière.

Au fil des aménagements et des œuvres, ils réaliseront une promenade alliant patrimoines naturel, historique et culturel.

Respectueuse de l'environnement, elle mettra en valeur et développera les usages liés à la Saône et à ses rives : balade, immersion dans la nature, pêche, sports nautiques...

**50 KM DE RIVES
DU VAL DE SAÔNE À LA CONFLUENCE**

**14 COMMUNES
& 5 ARRONDISSEMENTS DE LYON**

CHIFFRES CLÉS 2013

**15 KM DE PROMENADE
PIÉTONNE CONTINUE**

8 SITES

1 DIRECTEUR ARTISTIQUE

13 ARTISTES

23 ŒUVRES

**7 ÉQUIPES
DE CONCEPTEURS**

NATURE

PRÉSERVER LA

NATURE | INNOVER | JOUER | NATURE | ARCHITECTURE | DÉCOUVRIR | PARTAGER | PATRIMOINE | PARTAGER | SE DÉTENDRE | PAYSAGE | DÉCOUVRIR

BIODIVERSITÉ

PAYSAGE | JOUER | INNOVER | NATURE | ART DE VIVRE | PARTAGER | PAYSAGE | DÉCOUVRIR | PATRIMOINE | PAYSAGE | NATURE | PARTAGER | ARCHITECTURE

Le projet Rives de Saône va permettre à tous les habitants du Grand Lyon de renouer avec leur rivière. **La Saône sera mise en valeur, ses usages seront développés**, son patrimoine naturel sera préservé. L'un des enjeux majeurs du projet est sa dimension écologique et environnementale. Il s'agira de conforter la biodiversité, en étirant la végétation du Val de Saône jusqu'au cœur de l'agglomération.



Séquence du bas-port Gillet - Les salons verts, Quai Saint Vincent, Lyon 1^{er}

Le cheminement de 15 km qui sera dans un premier temps proposé traversera **un patrimoine naturel exceptionnel** valorisé, à travers une démarche **respectueuse et préservant le milieu existant**. Par une intervention paysagère mesurée, c'est toute la richesse et les visages de la Saône qui seront ainsi révélés.

4 GRANDES ACTIONS MISES EN ŒUVRE :

- Préserver les rives et leurs richesses pour les renforcer et parfois les reconstituer, et ainsi lutter contre leur érosion.
- Végétaliser les bas-ports pour ramener la nature en ville en réintroduisant les espèces végétales indigènes de la Saône.
- Grâce aux aménagements, à la préservation et au confortement des espaces naturels, permettre le maintien et le développement de la faune et de la flore présentes.
- Assurer la continuité d'un « cheminement écologique » en reconstituant un fil vert tout au long de la promenade de Rochetaillée-sur-Saône aux jardins de la Confluence.



La nature est très présente sur les bords de Saône : sur les 50 km de rives dans l'agglomération, seulement 22 km sont constitués de bas-ports (rives gauche et droite cumulées), dont 16 km se situent sur la commune de Lyon.

La Saône est ainsi marquée par deux grands visages, deux histoires et identités que le projet veut révéler.

— Le Val de Saône et la Saône bucolique :

Dans la partie nord de l'agglomération, les rives naturelles présentent une richesse environnementale très forte. Il s'agit ici de la protéger en luttant contre l'érosion des rives et la progression d'espèces exotiques envahissantes qui dégradent le milieu naturel d'origine.

— Le cœur de l'agglomération et la Saône urbaine :

Dans la partie sud du territoire, fortement marquée par l'intervention humaine, les bas-ports construits ont entraîné une forte minéralité des lieux. La végétation s'est appauvrie et a parfois même disparu. Il s'agira ici de réintroduire cette nature en ville.

DES ÉQUIPES EXPERTES ET EXPÉRIMENTÉES

Dès le démarrage du projet, une attention particulière a été portée au choix des équipes de concepteurs. Elles réunissent de nombreuses compétences en termes de paysage et de *génie végétal**, et disposent d'une forte expérience dans l'aménagement de rives sensibles et de préservation des espaces naturels.

Le Grand Lyon s'est également entouré d'experts : bureaux d'études spécialisés, Conservatoire botanique national du Massif Central, Jardin botanique et pépinières de la Ville de Lyon, FRAPNA, Arthropologia, etc.

Ces différents spécialistes (*entomologistes*, *botanistes*, *chiroptérologue*, *herpétologue*, *ichtyologue*, etc.) ont effectué des inventaires floristiques et faunistiques sur plusieurs années, apportant une vision claire des sites en matière de biodiversité. Dès l'élaboration du projet, des mesures ont pu être déployées afin de protéger, développer et mettre en valeur l'espace naturel existant. Cette connaissance du territoire continuera d'ailleurs à s'enrichir car d'autres inventaires seront menés dans les années à venir permettant aussi de préserver les *espèces indigènes* de la Saône une fois les aménagements réalisés.

* Les termes en italique sont définis dans le glossaire.



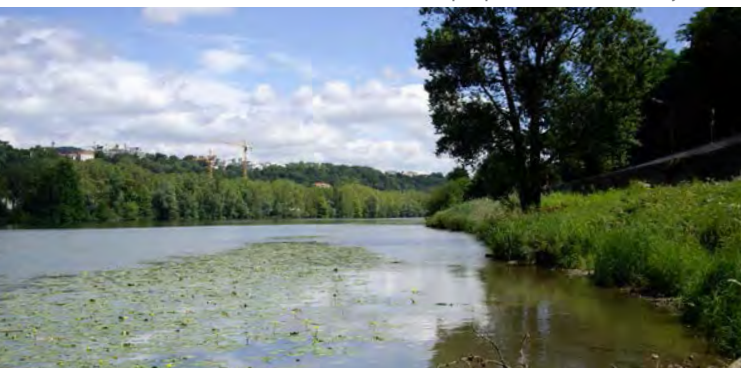
La Saône traverse le territoire du Grand Lyon sur un parcours de 25 km avant de rejoindre le Rhône à la Confluence. Certaines zones ont été fortement modifiées par l'homme où **une large partie de la rivière conserve un aspect naturel.**

Façonnés par les interventions humaines, soumis à de nombreuses dégradations et ne faisant pas l'objet d'une intervention particulière, **le Grand Lyon a aussi souhaité intervenir sur ces espaces plus naturels.**

Chaque séquence a été appréhendée en tenant compte de la sensibilité de ces espaces : **l'un des objectifs majeurs du projet est en effet que faune et flore puissent se développer, au sein d'un environnement propice et protégé.**

L'AMÉNAGEMENT CHERCHERA À RÉPONDRE À DIFFÉRENTS ENJEUX ÉCOLOGIQUES :

- Dans le Val de Saône, à Fontaines-sur-Saône et Rochetaillée-sur-Saône, la valeur environnementale des sites réside surtout dans le cordon boisé situé à proximité de la rivière (la *ripisylve*) et des espèces qui y établissent domicile, malgré la menace que peuvent représenter les espèces exotiques envahissantes.
- La séquence du chemin nature, avec sa *ripisylve*, et la présence de nénuphars et de roselières, offre également un grand intérêt écologique.
- Sur les séquences de l'ancienne écluse de Caluire-et-Cuire, du bas-port Gillet ainsi que du défilé de la Saône : ces espaces ont été largement modifiés par l'homme. L'ambition du projet est de ramener la nature en ville qui prendra tout son sens car les enjeux écologiques sont de ce fait moins marqués.

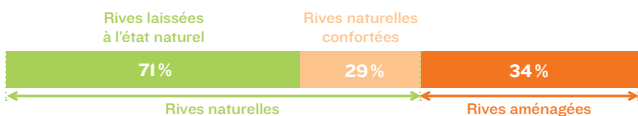


LE SAVIEZ-VOUS ?

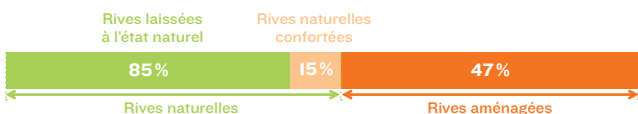


Le projet entend donc préserver les espaces naturels en limitant le plus possible l'intervention sur ces sites qui sont confortés et revégétalisés.

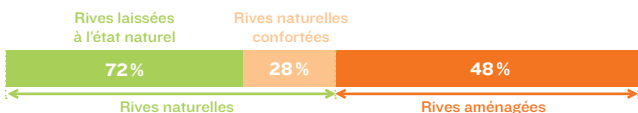
Chemin nature :



Promenade de Fontaines-sur-Saône :



Promenade de Rochetaillée-sur-Saône :



LE CLASSEMENT DE CES ESPACES

Les ZNIEFF sont des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique ou Floristique particulier, ayant fait l'objet d'un inventaire scientifique au niveau national. L'ensemble des sites aménagés sont recouverts par la ZNIEFF « Val de Saône méridional ». Le fait qu'un espace naturel soit classé ZNIEFF ne lui confère aucune protection réglementaire particulière. Malgré tout, la reconnaissance de l'intérêt écologique de ces zones permet de prendre des précautions lors des interventions sur ces espaces ou à proximité. Ce classement permet donc de limiter la dégradation des espaces naturels sur le territoire national.

Les Zones d'Importance Communautaire pour les Oiseaux sauvages (ZICO) ainsi que les sites classés Natura 2000 sont deux outils réglementaires jouant un rôle essentiel à l'échelle nationale dans la préservation des espèces sensibles et de leur habitat. Les Rives de Saône ne sont pas concernées par ces deux périmètres ; toutefois, une attention particulière a été portée à la préservation des espèces sensibles dans le cadre de l'aménagement.



Les Grands Lyonnais vont retrouver les plaisirs de la Saône : **promenades, détente et loisirs au bord de l'eau...** Ils seront nombreux à profiter de ce nouvel espace de nature.

Sur 15 km, le long de la rivière, le cheminement a été imaginé pour **s'insérer au mieux dans l'espace naturel**. Afin d'avoir le moins d'impact possible sur le milieu végétal, sa largeur s'adapte aux espaces traversés pour les séquences les plus naturelles (Chemin nature, Fontaines-sur-Saône et Rochetaillée-sur-Saône notamment). Sur d'autres parties, la promenade se poursuit en quai haut ou contourne la *ripisylve* par la création d'estacades.

AVANT Les anses vertes de la promenade de Fontaines



APRÈS Les anses vertes de la promenade de Fontaines



Les aménagements de plages de galets, d'anses vertes, de jardins terrestres ou aquatiques, de prairies, des plantations d'arbres, etc. **auront un effet bénéfique sur les milieux naturels**. Ils favoriseront en effet la reconquête des rives par l'implantation d'espèces associées aux milieux humides et aquatiques, en particulier sur les sites actuellement les plus marqués par l'homme.

AVANT Le Chemin nature



APRÈS Le Chemin nature





PAYSAGE



Les équipes de concepteurs ont répondu aux grands objectifs du projet : **conforter et replacer la nature au cœur des rives, végétaliser les bas-ports et renaturer les rives, développer la faune et la flore, assurer la continuité écologique.**

Elles ont défini une palette végétale commune, et choisi **des espèces exclusivement originaires de la Saône et adaptées aux crues régulières de la rivière.**

Un travail a été mené avec le Conservatoire botanique national du Massif Central et le Jardin Botanique de la Ville de Lyon pour définir le choix des espèces.

Pour que l'ensemble de la promenade s'inscrive dans une continuité et que les transitions entre les séquences ne créent pas de ruptures dans le paysage, les concepteurs ont aussi veillé à la cohérence des grands principes de végétalisation des rives et des bas-ports.

La trame haute sera constituée d'une dizaine d'espèces d'arbres à tiges, en lien avec les espèces existantes du bord de la Saône : des arbres aux feuilles larges, comme le frêne, sur les quais hauts ; des arbres à petites feuilles (saules, peupliers, ormes, aulnes, etc.) sur les bas-ports et rives.

Environ cent espèces d'arbustes, vivaces et graminées ont été retenues pour végétaliser la promenade. Les essences évoluent au gré des saisons, conservant une qualité paysagère permanente : les espaces restent ainsi attractifs toute l'année, même en période de crue.

Des espèces grimpantes ont été également choisies pour apporter une plus grande qualité paysagère aux murs qui longent la promenade.

Strate arborée



Haut de berge



Pied de berge



LE SAVIEZ-VOUS ?



Pour répondre aux enjeux environnementaux du projet, différentes techniques de *génie végétal* ont été mises en place dans le cadre du projet.

Le *génie végétal* est une science qui découle principalement du croisement de la botanique, de la mécanique des sols et de l'hydraulique. Il utilise les capacités naturelles du végétal (ses racines, sa croissance et son développement) pour construire des ouvrages en bords de cours d'eau.

Le *génie végétal* est une solution efficace et durable aux problèmes d'érosion de berges et de dégradation des sols, tout en étant une technique respectueuse de l'environnement et de l'écosystème des cours d'eau.

CETTE TECHNIQUE SE TRADUIT PAR DE NOMBREUX AVANTAGES :

- **Le sol est stabilisé** grâce au développement de la plante et de son système racinaire, offrant une meilleure résistance à l'érosion.
- **Les techniques employées sont « douces »** et permettent d'éviter l'intervention systématique d'engins lourds.
- **Ces dispositifs s'intègrent parfaitement** dans le paysage.
- **Une faune d'une grande diversité** peut se reconstituer et se maintenir, et l'ombrage apporté est tout à fait propice au développement de la vie aquatique.



DEUX TECHNIQUES UTILISÉES
DANS LE PROJET RIVES DE SAÔNE



Mise en place de fascines
Chemin nature

Le fascinage: il s'agit de stabiliser la rive grâce à des branchages fixés sur des pieux verticaux. Cette technique permet d'atténuer les vagues dues au sillage des bateaux qui dégradent les rives. Elle favorise également le développement de la biodiversité, les branchages offrant de nouveaux abris à la faune, tout en revégétalisant le site.



Mise en place de géonattes biodégradables
Chemin nature

La géonatte biodégradable: ce système permet de solidifier la rive ou les terres mises en place, en attendant que les racines de la végétation implantée puissent jouer le rôle de maintien.



ENVIRONNEMENT

PROTÉGER

INNOVER | JOUER | NATURE | ARCHITECTURE | PARTAGER | PATRIMOINE | SE DÉTENDRE | PAYSAGE

LA FAUNE

NATURE | AMÉNAGEMENT | PARTAGER | DÉCOUVRIR | PATRIMOINE | SE DÉTENDRE | PAYSAGE | DÉCOUVRIR | ART DE VIVRE

Différentes espèces protégées vivent sur le territoire des rives de la Saône. **Elles font l'objet d'un statut de protection nationale.** Des inventaires ont été réalisés afin de savoir où elles se trouvaient le long de la promenade aménagée.



Gomphe à pattes jaunes



Lézard des murailles



Bergeronnette grise

Mammifères et invertébrés :
hérisson d'Europe, écureuil roux, castor d'Europe, gomphe à pattes jaunes, chiroptères.

Amphibiens et reptiles :
lézard des murailles, lézard vert, couleuvre jaune et verte, grenouille verte, crapaud commun.

Oiseaux :
bergeronnette grise, chardonneret élégant, cygne tuberculé, fauvette à tête noir, fauvette grise, grand cormoran, rouge-gorge familier, moineau domestique, grèbe huppé, mésange bleue, mésange nonnette, mésange à longue-queue, mésange charbonnière, grimpereau des jardins, pic vert, pinson des arbres, rouge-queue noir, sittelle torchepot, verdier d'Europe.

Une attention particulière a été portée à ces espèces tout au long de l'élaboration du projet, et notamment pendant le chantier d'aménagement afin de les perturber le moins possible : mise en place de refuges et gîtes, de nichoirs, de placettes de nourrissage, protection des arbres où elles se réfugient, etc.

Grenouille verte

Castor d'Europe





POUR FACILITER LA VIE DE CES ESPÈCES FAUNISTIQUES PROTÉGÉES PENDANT LES TRAVAUX, DIFFÉRENTES MESURES ONT ÉTÉ APPLIQUÉES

Refuges à *herpétofaune* et *micro-mammifères*

Conçus pour les reptiles, les *amphibiens* et les *micro-mammifères* ayant besoin de bonnes conditions environnementales stables à leur échelle, ces petits refuges visent principalement à assurer la pérennité de ces espèces. Ils sont constitués à l'aide de matériaux naturels recyclés : tas de bois issus du défrichage, amas de branchages, pierres, terre, feuilles mortes...



Mise en place de gîtes à faune
Chemin nature

Gîte à hérissons

Pour le hérisson, espèce de plus grande taille, le gîte sera construit selon le même principe que les refuges, mais en y incluant une caisse en bois (20 x 30 x 20 cm) sous les branchages ainsi qu'un accès. L'intérieur sera garni de feuilles mortes afin de lui fournir un gîte attractif.

Ces différents refuges ont été implantés sur des secteurs relativement tranquilles, c'est-à-dire les plus éloignés possibles des fréquentations humaines.



Mise en place de gîtes à hérissons
Chemin nature



Nichoirs à oiseaux

Des nichoirs ont été implantés dans les zones naturelles ainsi que dans les zones aménagées.

Ils sont en bois massif imputrescible et non peint pour s'intégrer au mieux dans leur environnement. Le trou d'envol, l'élément le plus important du nichoir, sera adapté aux espèces à accueillir : ses dimensions ont été étudiées pour n'être ni trop petites ni trop larges afin de ne pas laisser entrer les prédateurs.



Mise en place de nichoirs à oiseaux
Ancienne écluse

Placettes de nourrissage pour les castors

Pour éviter aux castors de se nourrir sur les sites en travaux de Rochetaillée s/S, Fontaines s/S et Chemin nature, où des traces d'alimentation ont été constatées, des placettes de nourrissage ont été implantées en plusieurs endroits. Elles ont été aménagées sur des secteurs de rives où poussent des saules – l'essence préférée du castor -, et en dehors des zones en chantier. Un suivi est et sera effectué trois fois par an pour s'assurer de l'utilisation des placettes de nourrissage par les castors.



Mise en place de placettes de nourrissage à castors
Rochetaillée



BIODIVERSITÉ

PROTÉGER

INNOVER | JOUER | NATURE | ARCHITECTURE | PARTAGER | PATRIMOINE | SE DÉTENDRE | PAYSAGE

LA FLORE

NATURE | AMÉNAGEMENT | PARTAGER | DÉCOUVRIR | PATRIMOINE | SE DÉTENDRE | PAYSAGE | DÉCOUVRIR | ART DE VIVRE

Cinq espèces floristiques présentes sur les rives font l'objet d'un statut de protection régionale : l'inule britannique, le séneçon des marais, la renoncule scélérate, la grande naïade, le rubanier émergé.

Des inventaires ont été menés afin de les localiser précisément le long de la promenade. Ce recensement a également permis de localiser les foyers d'espèces exotiques envahissantes qui menacent l'écosystème naturel comme la renouée du Japon ou l'érable Négundo, que le projet va tenter d'éliminer.



Rubanier émergé



Grande naïade

Pour ces espèces remarquables, les espaces naturels les plus sensibles ont été protégés. Des mesures de sauvegarde ont été mises en place, et des traitements particuliers ont été appliqués afin de tenter de limiter les espèces exotiques envahissantes.



Séneçon des marais



Renoncule scélérate



Inule britannique

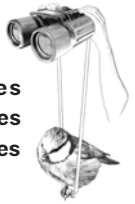


Renouée du Japon

Espèces protégées

**Espèce
exotique
envahissante**

LE SAVIEZ-VOUS ?



Pour préserver les espèces floristiques protégées, les sauvegarder durablement et les protéger durant les travaux, plusieurs mesures ont été mises en œuvre.

Le traitement des espèces exotiques envahissantes : érable Négundo, vigne vierge de Virginie et renouée du Japon recouvrent une large partie des espaces naturels et concurrencent très fortement les autres espèces présentes. Lorsqu'une plante exotique envahissante est déjà bien implantée sur un site, il est souvent difficile, voire impossible, de l'éradiquer. Dans ce cas, les techniques de lutte mises en œuvre doivent empêcher à la plante de se propager en dehors des limites du chantier et de la circonscrire à sa zone d'implantation initiale.



Elimination de foyers de renouée du Japon
Chemin nature

Différents modes d'intervention ont été élaborés en collaboration avec le Conservatoire botanique national du Massif Central, pour être ensuite appliqués sur le terrain : les entreprises ont été particulièrement sensibilisées pour exécuter les consignes relatives à ces espèces.

Déplacement d'inules britanniques
Chemin nature



LE SAVIEZ-VOUS ?



Les mesures appliquées sont uniquement des techniques alternatives et non chimiques qui varient selon la zone et l'espèce concernées. Il s'agit de :

- limiter au maximum les déplacements de terres végétales sur le site ; bâcher puis rincer les camions qui servent au transport de ces terres avant toute utilisation sur un autre site ;
- nettoyer soigneusement les outils utilisés pour ne pas disséminer les plantes exotiques envahissantes ;
- végétaliser le plus rapidement possible les surfaces de sol dénudées car ces espaces sont très favorables au développement de nouvelles espèces exotiques envahissantes.

Les mesures de sauvegarde :

Ces mesures répondent à l'objectif de préservation de la biodiversité puisqu'il s'agit de transplanter un certain nombre de plants, selon plusieurs phases et sous le contrôle d'experts. Elles concernent deux espèces protégées : le sénéçon des marais et l'inule britannique.



Déplacement d'inules britanniques
Chemin nature

Après un prélèvement d'environ 500 pieds, ils ont été ensuite stockés en pépinière ou à proximité de leur site naturel, puis réimplantés sur le site pour garantir une cohérence écologique et géographique. Un suivi post-chantier permettra de s'assurer du bon développement de ces plants grâce à certains indicateurs. Ce suivi se déroulera sur dix ans.



EXPLORER

DES ENTREPRISES

DECOUVRIR | INNOVER | JOUER | PARTAGER | NATURE | ARCHITECTURE | PARTAGER | PATRIMOINE | SE DÉTENDRE | PAYSAGE | SE DÉTENDRE | PAYSAGE | DECOUVRIR | ART DE VIVRE | NATURE

IMPLIQUÉES

DECOUVRIR | ART DE VIVRE | PÊCHER | SE DÉTENDRE | NATURE | DECOUVRIR | ART DE VIVRE | PÊCHER | SE DÉTENDRE | SE DÉTENDRE

La préservation de l'environnement est un critère déterminant pour les travaux d'aménagement. Chaque entreprise a dû s'engager à la prendre en compte à travers un calendrier adapté, des moyens et des méthodes d'intervention qui limitent les impacts sur le milieu naturel.



Protection des espaces naturels sensibles



Protection des espaces sensibles



Protection des stations avérées des gomphes à pattes jaunes

DIFFÉRENTS OBJECTIFS ONT ÉTÉ FIXÉS AUX ENTREPRISES :

- Limiter l'emprise du chantier sur les milieux naturels,
- Respecter les espaces balisés afin d'empêcher la dégradation des zones naturelles qui hébergent des espèces protégées,
- Signaler toute découverte d'animaux,
- Respecter le protocole élaboré avec le Conservatoire botanique national du Massif Central pour lutter contre la prolifération des espèces végétales exotiques envahissantes.

Des mesures ont aussi été prises afin de répondre à des enjeux environnementaux plus larges :

- La préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines,
- La valorisation des matériaux du chantier,
- La préservation de la qualité de l'air,
- La limitation des nuisances sonores.

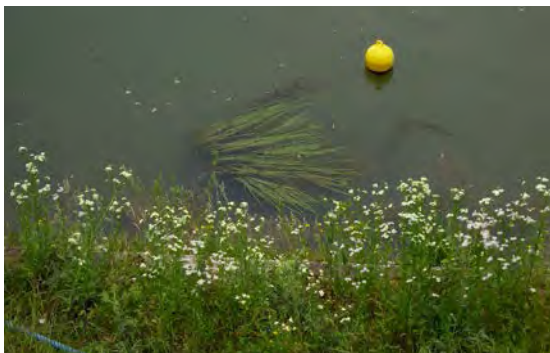
Pour accompagner les entreprises dans le respect de ces objectifs environnementaux et l'application des mesures, un temps de formation a été délivré avant le démarrage des travaux à l'ensemble des personnels intervenant sur les chantiers, soit auprès d'environ 180 entreprises.

LE SAVIEZ-VOUS ?



MOTS D'ORDRE : PRÉSERVER, ACCOMPAGNER

Le respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité représentent des enjeux particulièrement importants, avant et après l'aménagement, mais aussi pendant les travaux de Rives de Saône.



Protection des stations de flore aquatique sensible
Ancienne écluse

Le Grand Lyon a fait appel à des expertises extérieures pour que les mesures et protocoles scientifiques associés à ces enjeux soient correctement appliqués : un bureau d'études spécialisé pour élaborer les protocoles et accompagner les entreprises.



Protection d'arbres majeurs - Chemin nature



Protection des espaces boisés remarquables



DES ESPACES NATURELS PLUS IMPORTANTS

L'une des ambitions de la reconquête des rives de la Saône est **d'accorder une place plus grande à la nature en ville**. Revalorisée, préservée, celle-ci voit aussi sa part accrue dans le territoire du Grand Lyon grâce aux nombreux aménagements apportés à travers le projet.

Augmenter la part des espaces naturels sur le territoire, ce sont autant d'usages nouveaux et différents qui se déploient. D'où la nécessité d'adopter un mode de gestion différencié, fondé sur une approche adaptée à la vocation des lieux, à leurs usages, et à la qualité environnementale d'un espace naturel. Il s'agit d'une technique d'entretien qui intègre une dimension écologique forte, laissant les espèces végétales se développer et jouer leur rôle essentiel pour la faune. Dans tous les cas l'utilisation de produits phytosanitaires est proscrite.

Pour Rives de Saône, les travaux d'aménagement et de valorisation nécessitent une gestion et un suivi régulier des espaces et plantations réalisés, comme de la flore ayant un caractère patrimonial important. Cet entretien dit « raisonné » doit répondre à plusieurs objectifs :

- les différents usages des lieux doivent être assurés (promenade, navigation, pêche, etc.) ;
- le rôle à la fois paysager et écologique de la *ripisylve* doit être préservé et renforcé ;
- les rives de la Saône doivent être stabilisées et sécurisées.



L'ENTRETIEN DES RIVES

Au service des ambitions environnementales du projet, l'entretien régulier aura différents objectifs :

- nettoyer la promenade, enlever les déchets et les embâcles chariés par la Saône en période de crue ;
- anticiper la dégradation des rives et des aménagements ;
- permettre à la végétation de remplir l'ensemble de ses fonctions : absorber les pollutions, faciliter la pénétration des eaux dans le sol, limiter l'écoulement des eaux, réduire l'érosion des rives, diversifier les habitats écologiques.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE, QUAND LA CAMPAGNE S'INVITE EN VILLE

En respectant les cycles des espèces végétales, la gestion différenciée permet aussi à celles-ci de jouer des rôles essentiels vis-à-vis de la faune : elle respecte les cycles de floraison et de fructification des espèces végétales, lesquelles seront propices à une diversité d'insectes, mais serviront également de cache et de réserve de nourriture pour la microfaune vertébrée, animaux mesurant entre 1 mm et 0,2 mm.

Ces interactions rappellent les milieux ruraux où faune et flore échangent librement, comme si la campagne s'invitait en milieu urbain. Avec des interventions (humaines, mécaniques ou chimiques) réduites, ce mode de gestion se développe, contribuant à rapprocher les espaces urbains et naturels.



Espace public - Écluse de Caluire



Pavillon Rives de Saône

L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

Rencontres, plaquettes, fiches découvertes, expositions thématiques organisées au sein du Pavillon Rives de Saône, signalétique... sont autant de supports permettant au public de bénéficier d'une information régulièrement renouvelée.

Concernant l'aspect environnemental, la dimension la plus forte sera celle de la sensibilisation et de la pédagogie. Les Rives de Saône vont constituer un matériau d'apprentissage vivant, changeant à chaque saison, se prêtant à la découverte et à l'observation.



Visite de chantier avec des lycéens de Lyon

GLOSSAIRE

Amphibiens : Vertébré à peau nue, ayant la particularité de vivre en milieu aquatique à l'état larvaire, puis hors de l'eau à l'âge adulte, tel que la grenouille ou la salamandre.

Chiroptérologue : Spécialiste des **chiroptères**, les chauves-souris.

Embâcles : Matériaux charriés par un cours d'eau en période de crue notamment.

Espèce indigène : Espèce qui est naturellement originaire (indigène, autochtone) d'un environnement ou d'une région. Son contraire est une espèce non indigène, comme les espèces exotiques envahissantes.

Entomologiste : Spécialiste des insectes.

Fascinage : Technique de génie végétal, faite de branchages fixés sur des pieux verticaux.

Génie végétal : Technique consistant à utiliser les végétaux comme matériaux de base dans la construction d'ouvrages ayant pour objectifs de limiter l'érosion des rives, de les stabiliser et de les régénérer.

Géonatte biodégradable : Technique permettant de solidifier la rive ou les terres mises en place, en attendant que les racines de la végétation implantée puissent jouer leur rôle de maintien.

Herpétofaune : L'herpétofaune désigne l'ensemble des espèces de reptiles et des amphibiens.

Herpétologue : Spécialiste des reptiles et amphibiens.

Ichtyologue : Spécialiste des poissons.

Micro-mammifères : Petits mammifères (carnivores, rongeurs, insectivores, etc.) regroupés dans cette catégorie particulière en raison de leur petite taille.

Ripisylve : Végétation semi-aquatique (arbres et arbustes) spécifique des rives des cours d'eau.

DÉCOUVRIR

LE PAVILLON RIVES DE SAÔNE

Angle Quai Saint-Antoine
– Pont Maréchal Juin, Lyon 2^e

ACCÈS

MÉTRO

ligne A – station Cordeliers

BUS

lignes C3 – C13 – C14 – 27 – 31 – 40 – S1

Avec le soutien de

Rhône-Alpes Région



LE GROUPE LA POSTE

Confluence



LE CLUB
PARTENAIRES



www.lesrivesdesaone.com

© COMMUNIQUEZ - 04/2013 - CRÉDITS PHOTOS : © GRAND LYON / © ECOSPHERE - Cyrille Gaultier, Jean-Louis Michelot, Yvan Dubois, Franck Spinelli, François Carron / © ILEX PAYSAGE /
© BIOTOPE / © FRAPNA - Didier Rousse / © NATURALIA - G. Durand, G. Aubin / © CHRISTOPHE GAILLET / © RAPHAËL LEUFEUVERE / © FABRIEN ASTRUC / © CEN RHÔNE ALPES

PATRIMOINE